

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) " INVESTISSEMENTS TERRITORIAUX DÉDIÉS AU TOURISME DE PROXIMITÉ " : SUBVENTIONS AUX PORTEURS DE PROJET

ANNEXE 1 DETAILS DES CANDIDATURES

1. Aménagements touristiques, au niveau de la place centrale, par la Commune de WINDSTEIN (67110 - Territoire Nord Alsace)

La Communauté de communes du Pays de NIEDERBRONN-LES-BAINS s'est engagée à soutenir le Plan Paysage de la traversée du Massif des Vosges, porté par le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord (PNRVN). Elle porte l'action intitulée « fabrication collective de lieu de rencontre dans l'espace public du village » et la Commune de WINDSTEIN a manifesté son intérêt pour y participer.

L'itinérance sur le territoire du Parc se construit autour des parcours proposés par le Club Vosgien et notamment la Traversée du Massif des Vosges (GR®53), chemin de grande randonnée qui permet de traverser la diversité des paysages des Vosges du Nord.

L'objectif du Plan Paysage est double :

- raconter et mettre en récit les paysages emblématiques du sentier de grande randonnée,
- augmenter le sentiment d'appartenance au territoire et le plaisir à habiter et accueillir le visiteur en agissant sur le cadre de vie des villages du GR®.

Une étude concertée « paysage et animation locale » a ainsi été lancée et financée par la Communauté de communes, l'Etat et l'Europe. Le PNRVN, initiateur de cette stratégie, a accompagné ce projet en assistance à l'élaboration du cahier des charges. La réflexion collective associant les habitants s'est déclinée en trois temps en 2023 : présentation du projet - ateliers de co-conception - restitution publique.

L'objectif à WINDSTEIN est de structurer l'espace central du village, pour accueillir les visiteurs de manière qualitative toute l'année, en organisant les flux pour une meilleure sécurité et en présentant les spécificités du village et du territoire.

De nombreux touristes fréquentent déjà ce village, s'y garent, pour aller randonner, se balader, faire du vélo, même pratiquer de l'escalade à proximité. A certaines périodes, les flux sont nombreux, le parking n'est pas aménagé et il n'y a pas d'équipements d'accueil. La fréquentation du village est triplée durant les week-ends. La commune compte 30 % de résidences secondaires.

Trois zones d'aménagements et d'équipements sont prévues :

- Stationnement et zone de services - L'objectif est de mieux organiser le stationnement des véhicules et des vélos, en proposant des services : travaux de réaménagement du parking avec la création de 44 places pour véhicules légers et 2 places pour grands véhicules (camping-cars, vans), aménagement d'une placette, mise en place de végétaux, installation d'une borne avec deux prises pour véhicules électriques dont vélos à assistance électrique, de 4 arceaux vélos compatibles vélos-cargos, ainsi qu'une borne de réparation pour vélos et une borne numérique touristique déployées et prises en charge par la Communauté de communes.
- « Balcon vert » - L'objectif est d'offrir des équipements d'accueil de qualité : travaux d'aménagement des espaces, mise en place de végétaux et d'une zone ombragée, création d'un terrain de pétanque, installation d'un kiosque, d'une balancelle couverte, d'une table de pique-nique, d'un gradin, de banquettes « bains de soleil », d'une fontaine d'eau potable, ainsi que d'une plateforme en bois « aire de bivouac ».

- « Place du grand grès » - L'objectif est de permettre la tenue des grandes manifestations tout en informant les touristes : travaux d'aménagement des espaces, mise en lumière du grand grès, mise en place de végétaux, mise en place d'une borne foraine (eau et électricité pour manifestations), installation d'un barbecue en libre-service, d'un jardin, de banquettes, d'un point d'eau potable, création d'un refuge de la biodiversité (maison du hérisson, etc.), d'une frise lecture du grand paysage avec des sculptures, d'une table d'orientation, installation d'un panneau d'informations touristiques présentant notamment les randonnées alentours en partenariat avec le Club Vosgien et l'Office de Tourisme.

De la signalétique sera déployée sur l'ensemble du site, traduite en allemand.

Le sentier qui fait le tour du village va également être signalé.

Une fenêtre en bois, avec vue sur le paysage, va être implantée sur le GR53, à proximité immédiate du site (350 m.).

Des toilettes publiques et accessibles pour les personnes en situation de handicap sont déjà présentes.

Les dépenses éligibles du projet s'élèvent à 305 615 € pour un coût global de 407 640 €, comprenant en plus les travaux d'aménagement pour le parking, les travaux relatifs aux infrastructures routières n'étant pas éligibles d'après le règlement de l'AMI (les parkings de taille importante sont alors exclus).

Travaux concernés : voir ci-dessus.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Potentiels financeurs	Répartition du coût	En pourcentage
Fonds propres	68 088 €	22,27 %
Etat (DETR) et Massif	76 404 €	25 %
Région Grand Est - FEDER	61 123 €	20 %
CeA	100 000 €	32,73 %
TOTAL	305 615 €	100 %

Au vu des critères du règlement, il est proposé à la Commission permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace d'attribuer une subvention d'investissement d'un montant maximum de 100 000 € (plafond) à la Commune de WINDSTEIN, soit 32,73 % du montant des dépenses éligibles, car le projet va permettre d'améliorer l'accueil des visiteurs dont les randonneurs et les cyclotouristes, par l'installation d'équipements répondant aux attentes de la clientèle actuelle, dans le cadre d'une stratégie globale tournée vers l'itinérance.

2. Aménagement d'une halte fluviale et amélioration des équipements cyclo-touristiques et culturels, par la Commune d'ESCHAU (67114 - Territoire Eurométropole de STRASBOURG)

En deuxième couronne de l'Eurométropole de STRASBOURG, la Commune d'ESCHAU se distingue par son bourg mi-urbain et mi-agricole, son dynamisme économique et associatif et son environnement naturel riche, entre Ill et Rhin. Le Canal du Rhône au Rhin et sa piste cyclable traversent la commune et favorisent son accessibilité ainsi que le pont PFLIMLIN la reliant à l'Allemagne et permettant ainsi les échanges culturels et associatifs.

De nombreux événements attirent chaque année les touristes, comme par exemple les Fêtes Médiévales qui rassemblent plus de 5 000 visiteurs.

Son centre a bénéficié de travaux importants ces dernières années, notamment aux alentours du canal et de l'Abbatiale SAINT-TROPHIME, classée Monument Historique, et son jardin monastique, qui figure parmi les plus beaux jardins médiévaux de France.

En revanche, le manque de structures dans la commune n'incite pas les touristes à s'y arrêter et à profiter de la nature, des loisirs, ni du caractère médiéval du cœur historique.

Ainsi, la commune porte le projet de créer une offre touristique nouvelle avec une halte fluviale et d'améliorer l'offre culturelle que constituent l'Abbaye et son jardin. De plus, de nouveaux équipements pour les cyclotouristes vont attirer de nouveaux visiteurs et les inciter à s'arrêter pour visiter le patrimoine de la commune.

Les objectifs principaux du projet sont :

- rendre attractive la commune, en mettant en valeur ses richesses naturelles et historiques,
- valoriser son patrimoine, assurer sa pérennité et la transmission de son histoire,
- allier le tourisme culturel au tourisme de loisirs,
- favoriser les mobilités douces,
- mettre en valeur le canal.

Le projet est le suivant :

- sur le canal, aménager une halte fluviale pouvant accueillir simultanément 12 bateaux et un emplacement pour accueillir un restaurant sur une barge (investissement privé pour la création du restaurant par la suite, comme sa gestion, en dehors du dossier actuel de candidature), proposer aux plaisanciers l'alimentation en eau et en électricité et le traitement des eaux usées (services assurés 24h/24 via un totem) ;
- sur les abords du canal, installer des équipements destinés aux cyclistes : station de réparation et gonflage, borne de recharge pour 2 vélos électriques et 5 arceaux vélos ;
- côté Abbatiale et jardin monastique, l'installation de 10 arceaux vélos et la mise en place d'une application numérique, pour une visite libre en autonomie à télécharger sur le téléphone portable via des QRcodes (15 stations dans l'Abbatiale et 10 au niveau du jardin), en trois langues, qui constitue une nouvelle offre (des visites guidées traditionnelles sont réalisées par des bénévoles mais d'une manière ponctuelle).

Des équipements sont déjà en place : parkings, blocs sanitaires, bancs, aire de pique-nique et accès à l'eau potable, aire de jeux, city-stade, aire de fitness et terrains de pétanque.

La halte fluviale sera en accès libre toute l'année. L'Abbatiale est ouverte de 8h à 19h tous les jours et les visites guidées sont organisées les dimanches après-midi et sur rendez-vous pour les groupes. Le jardin est ouvert tous les week-ends de mai à septembre.

Le respect de l'environnement est au cœur du projet : matériaux durables et optimisation des consommations, respect du cahier des charges de Voies Navigables de France, intégration des deux sites dans leur environnement, tri des déchets.

Les dépenses éligibles du projet s'élèvent à 150 463 € pour un coût global de 227 332 €, comprenant en plus l'aménagement pour l'emplacement du restaurant sur une barge, non éligible. Le taux de subvention sollicité auprès de la Collectivité européenne d'Alsace par le porteur de projet est de l'ordre de 33 %.

Travaux concernés : voir ci-dessus.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Potentiels financeurs	Répartition du coût	En pourcentage
Fonds propres	31 597 €	21 %
EMS	24 074 €	16 %
DETR	12 037 €	8 %
Région Grand Est	33 102 €	22 %
CeA	49 653 €	33 %
TOTAL	150 463 €	100 %

Au vu des critères du règlement, il est proposé à la Commission permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace d'attribuer une subvention d'investissement d'un montant de 49 653 € à la Commune d'ESCHAU, soit 33 % du montant des dépenses éligibles, comme souhaité par le porteur de projet, car la Commune crée une nouvelle offre touristique avec une halte fluviale, améliore l'accueil des cyclotouristes et rend plus accessible son offre culturelle.

3. Aménagement de la BREITMATT, aire familiale et touristique au cœur de l'Alsace Verte, par la Commune de GUNDERSHOFFEN (67110 - Territoire Nord Alsace)

La Commune de GUNDERSHOFFEN se situe à l'entrée du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord. Elle possède des équipements touristiques et patrimoniaux tels que La Fabrique à Bretzel BOEHLI, des restaurants, des chemins balisés par le Club Vosgien, des monuments datant de la guerre de 1870, un cimetière israélite, deux anciens moulins.

Le projet d'aire familiale et touristique serait un atout supplémentaire pour découvrir le territoire de la commune et ses environs.

Ce projet est situé au cœur de la commune, à proximité de jardins partagés et à proximité directe de la nature (voie verte, étangs de pêche, rivières). De plus, la Communauté de communes du Pays de NIEDERBRONN-LES-BAINS va développer son plan vélo dont le but est de relier les communes dont GUNDERSHOFFEN.

Les objectifs sont les suivants :

- proposer un espace accessible, convivial et intergénérationnel au plus grand nombre (touristes, habitants, personnes à mobilité réduite),
- proposer un endroit de repos au centre de la commune, près d'îlots de nature et d'itinérance douces (circuits de randonnée, voie verte, gare ayant vocation à terme de devenir un pôle d'échange multimodal),
- faire découvrir les pôles touristiques de la commune et du territoire de l'Alsace Verte, ainsi que la biodiversité locale par des panneaux informatifs.

Pour assurer l'accueil dans de bonnes conditions, la commune souhaite effectuer les travaux suivants :

- réalisation d'une déambulation douce pour les poussettes et personnes à mobilités réduites,
- installation de bancs et de trois tables de pique-nique, dont certains accessibles aux personnes à mobilité réduite,
- installation de jeux pour enfants et agrès sportifs,
- installation d'arceaux vélos.

Les matériaux seront pour la plupart durables (bois, copeaux, graviers).

Des poubelles, des bornes biodéchets et des bornes à verre sont déjà présentes sur le site et resteront disponibles.

Le tiers-lieu/marché couvert situé à proximité dispose d'un espace avec un point d'eau et des sanitaires.

Du stationnement est également disponible sur place et à proximité pour vélos, véhicules légers et camping-cars.

Un panneau relatif à la faune et la flore sera installé par la suite.

La Communauté de communes du Pays de NIEDERBRONN-LES-BAINS va déployer une borne numérique touristique dans chaque commune de son territoire, dont GUNDERSHOFFEN. Elle sera située à 250 m. de cette aire, à proximité de la Mairie et de la gare. Cette borne sera reliée à la base de données touristiques alsaciennes et présentera les restaurants, hébergements, activités touristiques et de loisirs, commerces et services, un plan interactif avec les circuits (randonnée pédestre, à vélo, à VTT), les manifestations et évènements, les déplacements doux et collectifs.

La Communauté de communes va également installer deux bornes de réparation pour les vélos à proximité immédiate du site, au niveau de la gare et de la voie verte.

Les dépenses éligibles du projet s'élèvent à 92 580 € pour un coût global de 106 000 €, comprenant en plus deux terrains de football et de basket, équipements sportifs dédiés en priorité aux habitants, non éligibles dans le cadre de cet AMI Tourisme.

Le taux de subvention sollicité auprès de la Collectivité européenne d'Alsace par le porteur de projet est de l'ordre de 50 %.

Travaux concernés : voir ci-dessus.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Potentiels financeurs	Répartition du coût	En pourcentage
Fonds propres	41 661 €	45 %
Etat (DETR)	27 774 €	30 %
CeA	23 145 €	25 %
TOTAL	92 580 €	100 %

Au vu des critères du règlement, il est proposé à la Commission permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace d'attribuer une subvention d'investissement d'un montant maximum de 23 145 € à la Commune de GUNDERSHOFFEN, soit 25 % du montant des dépenses éligibles, car le projet vise à améliorer l'accueil des visiteurs, par l'installation de plusieurs équipements, mais d'autres équipements spécifiques à l'accueil touristique sont eux installés par la Communauté de communes et ne sont donc pas pris en compte dans cette candidature. Les équipements présentés restent donc classiques.

4. Aménagement du sentier du DORFGRABEN, par la Commune de GOUGENHEIM (67270 – Territoire Ouest Alsace)

Ce sentier viendra compléter un parcours touristique déjà existant dans le village, qui fait découvrir aux visiteurs l'histoire de GOUGENHEIM, son architecture et la vie à la campagne au siècle passé.

Il mettra en valeur le patrimoine de la commune ainsi que le ruisseau du DORFGRABEN, élément structurant du village de GOUGENHEIM, les « DORFGRABEN » (« fossé communal ») ayant une grande importance historique pour de nombreux villages alsaciens.

Il permettra aussi de préserver l'environnement naturel et d'offrir un parcours ludique et pédagogique, en enrichissant l'offre touristique du territoire.

Ce sentier débute au niveau de l'enclos du lavoir récemment rénové et aménagé avec une aire de pique-nique. Il permettra de relier la rue Neuve à la rue de la Montée, en longeant le ruisseau puis en empruntant un chemin boisé agrémenté d'espaces fleuris.

Il sera élaboré de manière à s'intégrer de façon la plus naturelle à l'environnement. Le but est de mettre en valeur le ruisseau et l'environnement sans les dénaturer.

Plat, d'une largeur minimum de 1,50 m., le sentier sera accessible à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite.

Le sol sera en concassé, permettant d'infiltrer les eaux pluviales. Il sera consolidé à l'aide de palplanches pour assurer sa durabilité.

Des barrières de protection en bois qui font aussi office de main courante seront installées le long du ruisseau.

Une aire de jeux d'eaux sera installée, en toute sécurité, en bordure de ruisseau, avec un barrage, une pompe, une spirale à eau, une roue hydraulique, adaptés pour les enfants. De plus un accès à l'eau est possible. Le ruisseau est peu profond (30 cm en hiver – 5 cm en été) ; il n'y a pas de poissons dans ce petit cours d'eau. Les jeux sont conçus pour ne pas dénaturer le site.

Le sentier sera jalonné de 5 panneaux touristiques, élaborés en lien avec l'Office de Tourisme du KOCHERSBERG. Les panneaux donneront notamment des informations sur la faune et la flore locales, sur les éléments d'intérêts à proximité (le ruisseau et son importance historique pour le village, la forêt, l'ancien lavoir, l'ancienne « ROSSCHWEM » (bassin pour chevaux), en français, allemand et anglais et seront accompagnés d'éléments ludiques afin de sensibiliser le plus grand nombre à l'environnement, à la biodiversité et au patrimoine historique et culturel du village.

Le sentier sera éclairé par des éclairages bas (5 bornes LED), éteints entre 23h et 5h. Il sera équipé de deux poubelles de tri sélectif avec distribution de sacs pour déjections canines et de deux bancs pour le repos des promeneurs. Des plantations de massif fleuris et des décors floraux sont également rajoutés.

Sa gestion sera assurée par la commune.

Les dépenses éligibles du projet s'élèvent à 110 731 € pour un coût global de même montant. Le taux de subvention sollicité auprès de la CeA par le porteur de projet est de l'ordre de 40 %.

Travaux concernés :

- Travaux d'aménagement et éclairage
- Installation des jeux d'eau
- Installation de 5 panneaux de découverte
- Installation de 2 bancs, de massifs fleuris, de décors floraux et de 2 poubelles de tri sélectif

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Potentiels financeurs	Répartition du coût	En pourcentage
Fonds propres	28 791 €	26 %
Communauté de communes	9 965 €	9 %
Région Grand Est (Amélioration du cadre de vie)	33 219 €	30 %
CeA	38 756 €	35 %
TOTAL	110 731 €	100 %

Au vu des critères du règlement, il est proposé à la Commission permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace d'attribuer une subvention d'investissement d'un montant maximum de 38 756 € à la Commune de GOUGENHEIM, soit 35 % du montant

des dépenses éligibles, car le projet permet de créer une nouvelle offre de loisirs, en mettant en valeur l'environnement naturel et patrimonial.

5. Développement de l'information touristique et équipement des réseaux pédestres et cyclistes, par la Communauté de communes de l'OUTRE-FORET (67250 - Territoire Nord Alsace)

En 2020, les Communautés de communes du Pays de NIEDERBRONN-LES-BAINS, de SAUER-PECHELBRONN, du Pays de WISSEMBOURG et de l'OUTRE-FORET ont créé l'Office de Tourisme de l'Alsace Verte. Mais, en comparaison aux trois autres Communautés de communes, l'activité touristique de l'OUTRE-FORET est en retrait et la collectivité souhaite faire un important effort de développement dans le domaine. D'autant plus qu'elle a des atouts à faire valoir : patrimoine culturel, tourisme de mémoire, villages pittoresques, poterie, sans oublier la proximité de lieux devenus emblématiques comme le Chemin des Cimes, la Maison rurale de l'OUTRE-FORET, le musée du pétrole et le village d'HUNSPACH.

Pour donner une nouvelle impulsion à ce secteur, la Communauté de communes de l'OUTRE-FORET a décidé de miser, en premier lieu, sur l'accueil et l'information du touriste, puis sur la randonnée pédestre et à vélo.

Ainsi, elle souhaite mieux informer les touristes par la mise en place d'écrans interactifs dans les lieux fréquentés touristiquement et accompagner les touristes dans la découverte du territoire en modes doux, en équipant les réseaux pédestres et cyclo d'aires de services et d'aires de repos.

Son territoire comporte un réseau de sentiers pédestres intéressants : le GR531, le Chemin de Saint-Jacques de Compostelle, le sentier de la ligne Maginot, la liaison des potiers entre BETSCHDORF et SOUFFLENHEIM, le sentier vers MARIENBRONN, la liaison avec la forêt d'HAGUENAU, etc... De plus, la construction du réseau cyclable avec les axes nord-sud WISSEMBOURG-SOULTZ-BETSCHDORF et WISSEMBOURG-HATTEN, la connexion à la bande rhénane à l'est, à SAUER-PECHELBRONN à l'ouest, ainsi qu'à la forêt d'HAGUENAU au sud permet un maillage de tout le territoire. Ce réseau cyclable va encore être complété dans les prochaines années de transversales est-ouest qui vont favoriser l'accès au Massif des Vosges.

Le plan Paysage du Massif des Vosges a été déclencheur du projet au niveau de la Communauté de communes, en collaboration avec l'Office de Tourisme de l'Alsace Verte.

La Communauté de communes ne dispose pas d'un pôle touristique majeur, qui concentre à lui seul un maximum de passages et qui serait naturellement destiné à accueillir un bureau d'information. Le but est donc de sursoir à un tel bureau d'information en installant quatre écrans d'informations tactiles dans les lieux qui drainent le plus de touristes. La présence du personnel de l'Office de Tourisme de l'Alsace Verte sur le terrain sera réservée aux opportunités événementielles.

Il est donc prévu quatre écrans :

- Un écran sera installé sur le parvis de la gare de SOULTZ-SOUS-FORETS, porte d'entrée du territoire, gare qui enregistre plus de 180 000 voyageurs par an.
- Un écran est prévu devant l'Abbatiale de SURBOURG, tête de réseau du patrimoine culturel, dans laquelle des visites guidées vont s'organiser. C'est aussi la localité qui concentre le plus d'hébergements touristiques dans le territoire.
- Un écran sera installé à BETSCHDORF, site emblématique de la poterie en Alsace du Nord avec SOUFFLENHEIM. Il sera positionné à la Mairie, pour y bénéficier des flux mais également des ressources humaines en place si besoin de conseils.
- Et le dernier écran sera installé dans la commune d'HATTEN, cheffe de file du tourisme de mémoire, avec trois sites de destination : le Musée de l'Abri, la Cour de Marie et la

casemate ESCH, qui enregistrent au total environ 20 000 visiteurs. Il sera installé à proximité de la Mairie et non loin de la Cour de Marie.

Les écrans seront accessibles au plus grand nombre (hauteur d'installation de 80 cm, taille de l'écran de 55 pouces, format en mode paysage, en libre accès) et intégrés harmonieusement dans leur environnement, notamment patrimonial. Ils peuvent résister aux intempéries.

Ces écrans intégreront un logiciel qui fait remonter la base de données alsacienne LEI alimentée par les Offices de Tourisme.

Les informations présentes sur les bornes seront consacrées en partie à l'itinérance et aux mobilités douces, au Massif des Vosges et le statut de SOULTZ-SOUS-FORETS, ville départ du GR531, sentier de grande randonnée qui relie l'OUTRE-FORET au sud de l'Alsace, sera mis en avant. Mais les utilisateurs pourront avoir des informations sur toute l'Alsace ; ce qui est pertinent notamment en termes d'itinérance.

Sont prévus des contenus qualifiés, une carte 3D dynamique, des stimulations de parcours de randonnée, avec l'indication des zones de quiétude, la valorisation du patrimoine, etc. De plus, les utilisateurs pourront « repartir avec une information », c'est-à-dire un « carnet de voyage » qui serait envoyé sur leur email ou à télécharger sur leur téléphone.

L'objectif est d'inciter les touristes à se rendre sur les autres sites touristiques, culturels et de loisirs du territoire et de leur permettre de découvrir des pratiques d'itinérance et de déplacements doux.

La Communauté de communes souhaite aussi équiper ses réseaux pédestres et cyclistes :
- d'aires de haltes-repos dotées de tables de pique-nique, bancs, poubelles, supports vélos et panneaux d'informations, avec quelques travaux paysagers pour y apporter de l'ombre,
- ainsi que des aires de services intégrant en plus un point d'eau et des toilettes dans un second temps (hors projet AMI actuel).

18 aires de repos et de services seront installées dans les localités traversées par le réseau cyclable et par les sentiers emblématiques, dans ces communes : ASCHBACH, BETSCHDORF, HATTEN, HOFFEN, HOHWILLER, MEMMELSHOFFEN, OBERROEDERN, RETSCHWILLER-KEFFENACH, RITTERSHOFFEN, SCHOENENBOURG, SOULTZ, STUNDWILLER, SURBOURG.

La stratégie d'implantation a tenu compte de l'existant dans les communes, pour une implantation la plus optimisée possible, en lien avec l'objectif du projet de développement de l'itinérance douce au bénéfice de la fréquentation touristique.

Destinées à être installées le long des cheminements en zone rurale ou en environnement urbain, mais aussi en zone protégée, l'intégration paysagère sera un élément incontournable des installations. Le bois sera un des matériaux structurants.

La problématique de l'accessibilité et notamment celle des personnes à mobilité réduite est omniprésente dans la stratégie de développement touristique du territoire. Les équipements ont été pensés pour être accessibles y compris les tables de pique-nique et les panneaux d'informations touristique présentés sous la forme de tables pour être plus faciles d'accès.

Les travaux de préparation des plateformes amenées à accueillir ces équipements incombent aux communes bénéficiaires. Il en est de même concernant l'entretien des équipements, via un conventionnement.

Les dépenses éligibles du projet s'élèvent à 209 061 €, pour un coût global de même montant. Le taux de subvention sollicité auprès de la CeA par le porteur de projet est de l'ordre 60 %.

Travaux concernés :

- Fournitures et pose de 4 bornes numériques

- Mise en place des équipements cités ci-dessus : tables, bancs, poubelles, arceaux vélos et tables d'informations touristiques
- Travaux paysagers

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Potentiels financeurs	Répartition du coût	En pourcentage
Fonds propres	125 436 €	60 %
CeA	83 625 €	40 %
TOTAL	209 061 €	100 %

Au vu des critères du règlement, il est proposé à la Commission permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace d'attribuer une subvention d'investissement d'un montant maximum de 83 625 € à la Communauté de communes de l'OUTRE-FORET, soit 40 % du montant des dépenses éligibles, car le projet va permettre d'améliorer l'accueil et l'information des touristes. C'est une avancée pour le territoire, qui n'a pas de bureau d'informations touristiques. Il va les inciter à se rendre sur d'autres lieux et à découvrir des pratiques d'itinérance et de déplacements doux. De plus, il permet d'améliorer l'accueil des cyclotouristes et des randonneurs, par l'ajout de mobiliers, qui s'inscrivent dans un travail de maillage important du territoire en matière de réseaux cyclables et d'itinérance.

6. Déploiement d'un Bureau d'Informations Touristiques Itinérant, par l'Office de Tourisme ALSACE RHIN BRISACH (68600 - Territoire Région de COLMAR)

L'Office de Tourisme porte le projet de développer un accueil touristique « hors les murs ». L'accueil et l'information ne se font aujourd'hui qu'au sein de ses locaux, situés à NEUF-BRISACH (22 000 personnes renseignées en 2023). Mais des personnes ont du mal à pousser les portes d'un Office de Tourisme. De plus, cela permettra d'aller directement au contact des publics afin de développer la fréquentation du territoire, qui souffre d'un manque de renommée et d'attractivité. L'objectif est aussi de conseiller les visiteurs sur des sites moins touristiques, de promouvoir les pépites du territoire, les endroits moins fréquentés et de diffuser les flux.

L'acquisition d'un véhicule aménagé en point d'accueil permettra d'être plus présent sur l'ensemble du territoire, notamment lors de différentes manifestations locales et ainsi pouvoir informer et renseigner une plus large clientèle de touristes, mais aussi de locaux (Fête du Nautisme, l'Ile des Enfants, les Estivales de NEUF-BRISACH, la Fête de la Nature à HIRTZFELDEN, évènements sportifs, etc...).

Une présence sera organisée le long des itinéraires cyclables lors d'évènements.

Le véhicule ira également à la rencontre des touristes des campings de NEUF-BRISACH et de BIESHEIM une fois par semaine.

Une présence en dehors du territoire, dont l'Allemagne, est envisagée selon les opportunités.

Son utilisation sera donc régulière, tout l'année.

Le véhicule sera toujours stationné dans des endroits qui permettront d'accueillir tous les publics.

L'aménagement du véhicule permettra de présenter les brochures du territoire et, via un écran, de diffuser des vidéos de promotion.

L'accueil principal se fera sous un auvent situé sur le côté du véhicule. Du mobilier supplémentaire (mange-debout, parasol, chaises) pourra être installé autour du véhicule.

Dans un premier temps, ce sera du personnel permanent de l'Office de Tourisme qui assurera la présence dans le véhicule. Chaque personne parle l'allemand et l'anglais.

Les dépenses éligibles du projet s'élèvent à 43 572 € pour un coût global de même montant. Le taux de subvention sollicité auprès de la Collectivité européenne d'Alsace par le porteur de projet est de l'ordre de 40 %.

Travaux concernés :

- Achat du véhicule d'occasion (déjà aménagé pour de l'accueil touristique)
- Flochage du véhicule

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Potentiels financeurs	Répartition du coût	En pourcentage
Fonds propres	30 500 €	70 %
CeA	13 072 €	30 %
TOTAL	43 572 €	100 %

Au vu des critères du règlement, il est proposé à la Commission permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace d'attribuer une subvention d'investissement d'un montant maximum de 13 072 € à l'Office de Tourisme ALSACE RHIN BRISACH, soit 30 % du montant des dépenses éligibles, car le projet permet de renforcer l'accueil du public sur le territoire et son information, notamment la promotion de lieux plus confidentiels et ainsi contribuer à une meilleure maîtrise des flux.